

La moyenne de dimension des fermes varie selon les provinces, les plus vastes étant dans les provinces des prairies et les plus petites en Colombie Britannique. Les chiffres suivants donnent la superficie moyenne des fermes et la moyenne du coût par acre, dans chaque province:

Provinces.	Superficie.	Coût moyen par acre.	
	acres.	\$	cts.
I.P.-E.....	86	27	70
N.-E.....	140	19	55
N.-B.....	138	18	40
Qué.....	116	34	19
Ont.....	99	40	00
Man.....	220	17	00
Sask.....	223	17	20
Alta.....	232	16	80
C.B.....	63	48	36

Lorsqu'il s'agit d'acheter une terre ou bien du bétail ou des instruments aratoires, le colon fait son propre choix et s'efforce d'obtenir du vendeur le prix le plus avantageux. Avant que la Commission se décide à conclure cet achat, elle fait procéder à une évaluation par l'un de ses représentants, afin de s'assurer qu'il s'agit d'une transaction honnête et qu'elle n'aura pas à payer une somme supérieure à la valeur de l'achat. De cette manière, la Commission a épargné des sommes importantes aux soldats; en effet, les achats par elle effectués pour leur compte ont coûté \$3,632,421.36 de moins que le prix accepté par l'acquéreur après discussion. Ceci constitue une épargne, sur l'ensemble des opérations, de plus de sept et demi pour cent. En 1919, le gouvernement autorisa la Commission à prendre dans les réserves forestières les terrains susceptibles d'être mis en culture; une partie de la réserve forestière de Porcupine, dans la Saskatchewan, fut ainsi soustraite à la main-morte et mise à la disposition des soldats-colons. Le premier juillet 1919, 150 d'entre eux y pénétrèrent et y établirent un camp. On commença par brûler les broussailles et les taillis, puis une station fut construite à Prairie River, sur la voie ferrée du C.N.R., enfin des travaux considérables furent faits en vue de fournir des facilités aux nouveaux colons. La Commission reçut également le pouvoir de créer des "territoires de colonisation", au moyen de terres incultes qu'elle a la faculté d'acheter et même d'exproprier si c'est nécessaire; dans ce dernier cas, le prix des terrains est fixé par la Cour de l'Échiquier. D'autres vastes étendues de terres incultes des provinces de l'Ouest ont été mises en possession de la Commission d'Établissement des Soldats, laquelle en a disposé en faveur des anciens militaires. Au nombre de celles-ci on peut citer: 78,000 acres des terres des Indiens, qui ont été subdivisées en 280 fermes; 100,000 acres des terres de la Compagnie de la Baie d'Hudson; 18,000 acres à Eastview (le ranche Pope); 10,000 acres des terres des Doukhobors, près de Kamsack. La Commission a également fait des arrangements avec